

**SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT****ATTIJARI FCP CEA****EXERCICE CLOS AU 31/12/2009****RAPPORT GENERAL U COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'ils sont annexés aux pages 6 et suivantes du présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

**1. Opinion sur les états financiers annuels :**

Nous avons audité les états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de gestion du fonds commun de placement. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

*A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », ainsi que les résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

**2- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

*Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux copropriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.*

**Le commissaire aux comptes :**  
**GSAudit&Advisory**  
**Ghazi HANTOUS**

**BILAN**

arrêté au 31/12/2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2009</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<b>3-1</b>	<b>405 066</b>
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	405 066
b - Obligations et Valeurs assimilées	3-1	-
c - Autres Valeurs		-
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3-2</b>	<b>1 166 223</b>
a - Placements monétaires	3-2	-
b - Disponibilités	3-2	1 166 223
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>		-
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 571 289</b>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b>PA 1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>3-5</b>	<b>3 763</b>
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>3-6</b>	<b>278</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 041</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
<b>CP 1 -Capital</b>	<b>3-3</b>	<b>1 571 219</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	<b>3-4</b>	<b>- 3972</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-4	-
b - Sommes distribuables de la période	3-4	- 3 972
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 567 247</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 571 289</b>

**ETAT DE RESULTAT***Exercice clos au 31 décembre 2009**(Unité : en Dinars Tunisiens)*

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2009</u>
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u></b>	3-7	351
a - Dividendes	3-7	351
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-7	-
c - Revenus des autres valeurs		-
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	3-8	759
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 111</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	3-9	3 763
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>- 2 652</b>
<b><u>PR 3 - Autres produits</u></b>		-
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	3-10	459
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 3 112</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>		- 860
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>- 3 972</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u></b>		<b>860</b>
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		29 862
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		7 167
* Frais de négociation		- 1 923
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>31 995</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET***Exercice clos au 31 décembre 2009**(Unité : en Dinars Tunisiens)*31/12/2009**AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant  
des opérations d'exploitation**

<b>a</b> - Résultat d'exploitation	-3 112
<b>b</b> - Variation des +/- values potentielles sur titres	29 862
<b>c</b> - +/- values réalisées sur cession de titres	7 167
<b>d</b> - Frais de négociation de titres	- 1 923

**AN 2 - Distribution des dividendes**

-

**AN 3 - Transaction sur le capital**

<b>a - Souscriptions</b>	<b>1 795 076</b>
* Capital	1 693 770
* Régularisation des sommes non distribuables	101 992
* Régularisations des sommes distribuables	- 686
* Droits d'entrée	-
<b>b - Rachats</b>	<b>- 259 823</b>
* Capital	- 248 920
* Régularisation des sommes non distribuables	- 10 730
* Régularisation des sommes distribuables	- 174
* Droits de sortie	-
<b>c - Régularisation des sommes distribuables</b>	<b>-</b>

**VARIATION DE L'ACTIF NET****1 567 247****AN 4 - Actif Net**

<b>a - En début de période</b>	<b>0</b>
<b>b - En fin de période</b>	<b>1 567 247</b>

**AN 5 - Nombre de parts**

<b>a - En début de période</b>	<b>-</b>
<b>b - En fin de période</b>	<b>144 485</b>

**VALEUR LIQUIDATIVE****10,847****DIVIDENDE DISTRIBUE****0,000****AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE****8,47%**

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU  
31/12/2009**

**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. Règles et méthodes comptables**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

**2.3- Evaluation des autres placements:**

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**2.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

**3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**

## *ACTIFS*

### *3-1 – Portefeuille Titres*

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 405 066 DT et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
<b><i>Coût d'acquisition</i></b>	<b><i>375 204</i></b>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	323 720
- Titres OPCVM	51 484
- Obligations et valeurs assimilées	-
<b><i>Plus ou moins values potentielles</i></b>	<b><i>29 862</i></b>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	29 565
- Titres OPCVM	297
<b><i>Intérêts courus sur Obligations et valeurs</i></b>	<b><i>-</i></b>
<b>Total</b>	<b><i>405 066</i></b>

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

### *3-2 – Placements monétaires et Disponibilités*

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 1 166 223 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
- Avoir en banque	142 200
- Sommes à l'encaissement	1 035 610
- Sommes à régler	-12 139
- Ecart sur intérêts courus /TCN	552
<b>Total</b>	<b><i>1 166 223</i></b>

## PORTEFEUILLE AU 31/12/2009

## Annexe I

DESIGNATION DU TITRE	NRE/T ITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/09	% Actif	% K EMIS
<b>Actions</b>		<b>323 719,867</b>	<b>353 285,240</b>	<b>22,484%</b>	
ADWYA	2 120	17 746,400	17 820,720	1,134%	0,02%
AMEN BANK	426	19 148,215	22 330,920	1,421%	0,00%
AMEN BANK NS 2009	18	774,169	996,540	0,063%	0,00%
DA 3/37 AMEN BANK 2009	444	1 580,418	1 851,480	0,118%	0,00%
ARTES	1 060	11 897,100	12 809,040	0,815%	0,00%
ASSAD	480	5 933,100	5 980,320	0,381%	0,00%
ARAB TUNISIAN BANK	1 150	8 574,000	9 204,600	0,586%	0,00%
ARAB TUNISIAN LEASE	2 640	12 581,800	14 042,160	0,894%	0,02%
ATTIJARI BANK	1 490	30 339,380	31 988,810	2,036%	0,00%
ATTIJARI BANK NS 2009	186	3 788,578	3 833,088	0,244%	0,00%
BANQUE DE L'HABITAT	542	14 711,920	14 939,688	0,951%	0,00%
BANQUE INTERNATIONALE ARABE TUNISIEN	410	20 491,960	26 253,940	1,671%	0,00%
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	290	2 711,000	3 302,520	0,210%	0,00%
BANQUE DE TUNISIE	420	38 707,800	40 719,000	2,591%	0,00%
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	540	12 653,400	15 369,480	0,978%	0,02%
CIMENT DE BIZERTE	1 000	8 400,000	8 305,000	0,529%	0,00%
ELECTROSTAR	200	1 265,000	1 530,000	0,097%	0,01%
GIF FILTER	150	530,000	1 067,100	0,068%	0,00%
MAGASIN GENERAL	33	2 840,408	4 257,000	0,271%	0,00%
MONOPRIX	124	25 907,070	28 840,664	1,835%	0,01%
POULINA GROUP HOLDING	1 100	7 371,000	7 701,100	0,490%	0,00%
SFBT	800	9 255,650	9 940,000	0,633%	0,00%
SIMPAR	35	1 138,300	1 308,930	0,083%	0,01%
SIPHAT	50	855,500	902,000	0,057%	0,00%
SOMOCER	3 883	7 989,790	7 249,561	0,461%	0,02%
SOTETEL	190	2 745,400	2 913,460	0,185%	0,01%
STAR	75	10 444,500	10 814,325	0,688%	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	600	7 743,000	8 642,400	0,550%	0,00%
TUNISIE LEASING	135	3 109,590	3 393,090	0,216%	0,00%
TUNISAIR	2 159	4 901,124	5 367,274	0,342%	0,00%
TUNISIE LEASING NS 2009	20	466,030	478,800	0,030%	0,00%
DA 1/68 TUNISIE LEASING 2009	135	45,765	49,950	0,003%	0,00%
TUNISIE PROFILE	680	3 686,400	3 808,680	0,242%	0,00%
UBCI	148	6 848,700	7 696,000	0,490%	0,00%
UNION INTERNATIONALE DES BANQUES	960	16 537,400	17 577,600	1,119%	0,01%

DESIGNATION DU TITRE	NRE/T ITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/09	% Actif	% K EMIS
<b>OPCVM</b>		<b>51 483,697</b>	<b>51 780,500</b>	<b>3,295%</b>	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	500	51 483,697	51 780,500	3,295%	0,041%
<b>AVOIRS EN BANQUE</b>			<b>1 166 223,097</b>	<b>74,221%</b>	
AVOIRS EN BANQUE			142 200,595	9,050%	
SOMMES A L'ENCAISSEMENT			1 035 610,136	65,908%	
SOMMES A REGLER			-12 139,004	-0,773%	
INTERETS SUR COMPTE COURANT			551,370	0,035%	
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>1 571 288,837</b>	<b>100,000%</b>	
<b>PASSIF</b>			<b>4 041,410</b>	<b>0,257%</b>	
OPERATEURS CREDITEURS			3 763,014	0,239%	
AUTRES CREDITEURS DIVERS			278,396	0,018%	
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>1 567 247,427</b>	<b>99,743%</b>	



## ***ACTIF NET ET PASSIFS***

### ***3-3 - Capital social :***

<b>- Capital au 01/01/2009</b>	
- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre de porteur de parts	0
<b>Souscriptions réalisées</b>	
- Montant	1 795 762
- Nombre de titres	169 377
- Nombre de porteur de parts	14
<b>Rachats effectués</b>	
- Montant	- 259 650
- Nombre de titres	24 892
- Nombre de porteurs de parts sortants	5
<b>Autres effets s/capital</b>	
- Variation des plus et moins values potentielles	29 862
- Plus values réalisées sur cession de titres	7 167
- Frais de négociation	- 1 923
<b>- Capital au 31/12/2009</b>	
- Montant	1 571 219
- Nombre de titres	144 485
- Nombre de porteurs de parts	9

### ***3-4 -Sommes distribuables***

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
Sommes distribuables de l'exercice	- 3 972
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-
<b>Total</b>	<b>-3972</b>

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Régul. Souscriptions</b>	<b>Régul. Rachats</b>	<b>Total</b>
Sommes distribuables de l'exercice en cours	- 3 111	-686	-174	-3 972
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>- 3 111</b>	<b>-686</b>	<b>- 174</b>	<b>-3 972</b>

### **3-5 - Opérateurs Créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 3 763 DT, détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
Gestionnaire	3 610
Dépositaire	153
<b>Total</b>	<b>3 763</b>

### **3-6-Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 278 DT détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
- CMF à payer	125
- Commission de distribution	153
<b>Total</b>	<b>278</b>

## *ETAT DE RESULTAT*

### *3-7 – Revenus du portefeuille-titres*

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 351 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009 et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
Revenus des actions et valeurs assimilées	351
<b>Total</b>	<b>351</b>

### *3-8 – Revenus des placements monétaires*

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009, à 759 DT et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
Intérêts/ compte courant	759
<b>Total</b>	<b>759</b>

### *3-9 – Charges de gestion des placements*

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 3 763 DT et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
Rémunération du gestionnaire	3 610
Rémunération du dépositaire	153
<b>Total</b>	<b>3 763</b>

### *3-10 – Autres charges*

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 459 DT et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2009</b>
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	153
Redevance CMF	305
Frais de publicité et publications	1
<b>Total</b>	<b>459</b>

**4. Autres informations****4-1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/12/2009 s'élèvent à 3 610 DT TTC.

**4-2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/12/2009 s'élèvent à 153 DT TTC.